

bulletin



**bénévole un jour
volontaire toujours**

Impressum

Bulletin d'insieme-Genève N° 10 - novembre 2015

Tirage : 2200 exemplaires

Parution annuelle

Editeur : insieme-Genève, rue de la Gabelle 7 – 1227 Carouge/Genève

Tél. 022 343 17 20 – Fax 022 343 17 28

info@insieme-ge.ch – www.insieme-ge.ch

Comité de rédaction : Virginie Gorgerat, Anne-Michèle Stupf

Photo de couverture : Muhammed Sarikaya

Mise en page : Anne Jabaud

Imprimerie : Imprimerie genevoise SA

Prochaine parution : novembre 2016

Cotisations annuelle

Membre parent et ami CHF 80.-

Membre soutien CHF 40.-

Abonnement feuille d'infos trimestrielle et bulletin CHF 30.-

CCP 12-12895-9

insieme-Genève, en quelques mots	2
Edito	4
Dossier	5
Conclusion	28
Légende photos	29
Les acteurs d'insieme-Genève	30

insieme-Genève en quelques mots

insieme-Genève est l'association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées, active depuis 1958 sur le territoire genevois. Jusqu'en 2003, elle était connue sous le nom d'APMH. Elle a alors adopté le nom de la fédération insieme qui regroupe plus de 50 associations de parents actives dans le domaine du handicap mental dans toute la Suisse.

Depuis sa création, les membres de l'association ont mis en place ou suscité l'ouverture à Genève de nombreuses institutions et de différents organismes en faveur des personnes mentalement handicapées. En 1986, l'association a créé la Fondation Ensemble à laquelle elle a confié la gestion des institutions qu'elle assumait jusque-là.

Aujourd'hui, insieme-Genève regroupe plus de 600 membres actifs, parents et amis ainsi que 400 membres soutien. Elle publie une feuille d'infos trimestrielle ainsi qu'un bulletin annuel qui sont largement diffusés auprès des membres et partenaires.

insieme-Genève est active dans les 3 domaines suivants :

- > La défense des intérêts.
- > Le conseil aux familles.
- > L'organisation de séjours de vacances.

Comment nous aider ?

En devenant membre d'insieme-Genève

Membre parent : cotisation de CHF 80.- par année.

Membre ami(e) : cotisation de CHF 80.- par année.

Membre soutien : cotisation de CHF 40.- par année.

Abonnement à notre feuille d'infos trimestrielle et au bulletin annuel : CHF 30.- par année.

Les membres parents et amis reçoivent toutes les informations et publications de l'association et ont droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Les membres soutien reçoivent les publications de l'association s'ils le souhaitent.

En faisant un don

Depuis sa création l'association a été à l'origine de nombreuses initiatives importantes en faveur des personnes mentalement handicapées :

- > Créations d'institutions gérées depuis 1986 par la Fondation Ensemble :
 - > Jardin d'Enfants Ensemble
 - > Ecole de la Petite Arche
 - > L'Atelier I et II
 - > Claire Fontaine
 - > L'Essarde

> Promotion de la formation et de l'intégration professionnelle des personnes mentalement handicapées à travers l'implication pour la création des associations CEFCA (1985) et Project (1995), regroupées depuis 2009 sous l'appellation ACTIFS.

> Organisation chaque année de 16 séjours de vacances, durant l'été et en fin d'année, permettant aux familles de profiter d'un temps de repos et aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle de partager un temps de loisirs hors de certaines contraintes institutionnelles.

> Reprise, depuis 2006, de la gestion de la colonie de Genolier, propriété de la Ville de Genève. Bâtiments spécialement conçus pour accueillir des personnes handicapées, mais également ouverts à différents organismes (associations, entreprises, écoles, privés), www.coloniegenolier.ch

> Co-crédation, en 2008, d'un Service de relève genevois, avec Pro Infirmis et Cerebral Genève, qui propose des possibilités de gardes ponctuelles par des intervenants expérimentés dans le but de soulager les familles s'occupant à domicile de leur enfant handicapé.

Pour ce faire elle a toujours pu compter, en complément du soutien des autorités publiques, sur la générosité de ses donateurs qui, par des initiatives privées, ont permis jusqu'ici de répondre aux besoins des membres de l'association, parents d'un enfant mentalement handicapé.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les activités de l'association ou être contacté par une personne de notre comité ou de notre secrétariat général, vous pouvez nous atteindre par e-mail : info@insieme-ge.ch ou par téléphone au 022 343 17 20.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez utiliser le compte CCP de l'association : 12-12895-9

En devenant bénévole

Nous avons besoin de vous, lors de manifestations telle la vente annuelle de cœurs en chocolat ou lors de fêtes comme le carnaval ou la fête d'insieme-Genève. Vous pouvez aussi rejoindre le groupe des bénévoles qui rendent visite trois fois par semaine aux personnes mentalement handicapées ou apporter une aide ponctuelle au secrétariat.

Une heure de votre temps est pour nous une aide précieuse et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer.

Grâce aux membres, aux bénévoles et aux donateurs et à leur fidélité, insieme-Genève peut continuer son action dans le canton de Genève année après année.

Edito

Dans le domaine du bénévolat, comme dans beaucoup d'autres, l'humilité est prépondérante.

Le principe premier pourrait être: « je ne sais pas ce qui est bien pour l'autre, tout ce que je peux faire, c'est l'accompagner pour qu'il trouve ce qui est bien pour lui », le deuxième pourrait être: « ne confondons pas les besoins de la population avec les désirs de ceux qui leur portent assistance ».



La générosité déborde du cœur et des yeux de tous les candidats au soutien à l'aide sociale, considérée par tous comme une noble mission : tout le monde vient pour aider mais très peu viennent pour rendre service. En proposant son aide, l'individu se met dans une posture supérieure, sans toujours se soucier du besoin d'aide ou non de l'autre. Se mettre au service nécessite une autre posture : demander à l'autre s'il a besoin d'un service; c'est la possibilité d'entendre sans doute « oui » et peut-être « non ». Sait-on toujours comment accueillir le soutien proposé ? De quelles forces avons-nous besoin pour surmonter la déception ? Vers qui me tourner pour repartir ?

Proposer une oreille attentive, c'est se mettre en retrait, c'est déjà se mettre au service de l'humain, de son humanité, avant toute considération technique. On pense souvent soutien concret (nous sommes dans la société de l'action et pas de la pensée). Mais la pensée doit naître et se développer avant toute action, afin que celle-ci ait du sens, ce qui lui donnera son intérêt, quel que soit le domaine dans lequel on se trouve : accompagnement de souffrants, soutien scolaire, éducateur sportif, cours de cuisine ou de langues, balades ensemble. A chaque moment, la pensée précède l'action, elle la limite également parce qu'elle est humaine donc intrinsèquement limitée.

C'est ainsi que d'étape en étape, se produit un phénomène qui enrichit les actes de tous les participants des moments de bénévolat, ceux qui offrent et ceux qui reçoivent. Les uns et les autres trouvent leur place petit à petit, dépassent leurs limites, progressent ensemble, les uns dans l'expérience de ce qu'ils partagent, les autres dans l'amélioration ou l'augmentation de leurs connaissances.

Imagine-t-on vraiment tout ce qui se passe dans les interactions humaines ? Non, et heureusement; c'est peut-être pour cela que de tous petits échanges produisent de si grands effets. On ne pense plus, on est, dans le geste, la présence, l'humanité.

Pascal Mundler

Responsable du Service du volontariat à la Croix-Rouge genevoise de 1992 à 2006

Dossier

Bénévole un jour, volontaire toujours

Si nous consacrons cette année notre bulletin au bénévolat c'est parce que ce sujet nous tient particulièrement à cœur dans la conjoncture socio-économique actuelle. En effet, insiame-Genève, comme beaucoup d'autres associations, a de par son statut juridique, entièrement intégré le bénévolat dans son fonctionnement. Les instances dirigeantes de l'association, comité et bureau sont bénévoles, les groupes de réflexion et d'action sont constitués par des membres bénévoles et même des prestations venant à pallier des vides dans l'organisation étatique d'accompagnement des personnes handicapées sont dispensées bénévolement par l'association.

C'est ce dernier point qui pose, aujourd'hui, le plus de questions et qui interpelle les acteurs associatifs bénévoles. En effet, depuis une dizaine d'années, les restrictions budgétaires induisent sur les associations une stagnation et même une baisse de l'aide financière cantonale et fédérale. Parallèlement, les besoins – dans notre cas, des personnes mentalement handicapées et de leurs familles – augmentent, il est donc inévitable que pour y répondre des solutions « bénévoles » soient imaginées. D'autre part, la valorisation et la reconnaissance de cette force gratuite colmatant les manques du système n'est aucunement reconnue à sa juste valeur puisqu'une surveillance accrue des associations s'est progressivement mise en place (preuve du besoin, statistiques, label qualité, controlling, etc.). Ainsi, alors même que les soutiens financiers baissent, nos contributeurs nous imposent des charges administratives supplémentaires importantes.

Nous sommes face à un paradoxe puisqu'une action gratuite, partant du cœur, se heurte de plein fouet avec le système qui ne peut intégrer le bénévolat à sa juste valeur et a même tendance à l'ignorer puisque faisant partie de l'essence associative.

Bénévolat / volontariat

La distinction principale entre le bénévolat et le volontariat est que la notion de bénévolat implique la gratuité totale alors que le volontariat accepte les indemnités liées à une tâche.

Le volontariat (ou bénévolat) confère une plus-value importante à la société. D'un point de vue économique, cette force de travail, mise gratuitement à disposition du monde associatif, permet en effet aux associations de réaliser leur mission au service de la collectivité; d'un point de vue sociologique, le volontariat représente une activité « porteuse de sens », à destination d'autrui. Mais le volontariat est un concept multiforme, qu'il n'est pas aisé de délimiter.

Source : http://www.ces.ulg.ac.be/fr_FR

La Suisse, à la différence d'autre pays (Italie, Belgique) n'a aucune base légale, ni dans sa Constitution, ni dans une loi fédérale, qui encourage le bénévolat. Il y a une seule loi qui promeut une forme spécifique de bénévolat : la loi sur les activités extrascolaires des jeunes (LAG). Le Code des Obligations (V. art 329) va dans la même direction en prévoyant un congé spécifique pour les jeunes bénévoles. Il y a en outre quelques réglementations qui soutiennent indirectement l'engagement des bénévoles : par exemple l'article 101 bis de la Loi sur l'AVS, qui prévoit que la Confédération peut accorder des financements à des institutions d'utilité publique (Pro-Senectute, Croix-Rouge) pour des tâches de conseil et d'aide aux personnes âgées.

Le Canton de Vaud connaît un article de promotion du bénévolat dans sa Constitution et depuis peu la nouvelle constitution genevoise mentionne :

«Art. 211 Associations et bénévolat

L'Etat reconnaît et soutient le rôle des associations et du bénévolat dans la vie collective.

Il respecte l'autonomie des associations.

Il peut nouer des partenariats pour des activités d'intérêt général. ».

Le contexte actuel

Ces derniers temps, nous assistons à un intérêt accru pour le bénévolat et le volontariat. Des magazines, des revues spécialisées consacrent leurs publications à ce thème, des conférences et des échanges sont organisés.

Dans une optique de partage et d'échange entre ses membres, l'AGOEER (Association Genevoise des Organismes d'Education, d'Enseignement et de Réinsertion) a lancé, en collaboration avec INSOS Genève (Institutions sociales suisses pour personnes handicapées), son premier lunch Agora AGOEER avec pour thématique le bénévolat et le volontariat. Deux concepts très différents. Rappelons que chaque organisation non lucrative travaille avec des bénévoles, puisque, de par sa forme juridique, elle est gérée par un comité ou un conseil de fondation. Ainsi, le bénévolat et le volontariat ne correspondent pas à une réalité homogène. La problématique soulève un ensemble d'interrogations, c'est pourquoi l'AGOEER et INSOS Genève ont voulu inviter les participants à la réflexion.

Les raisons de solliciter l'aide de bénévoles sont diverses. Dans certains cas, une équipe de volontaires va permettre de mener à bien un projet pour lequel l'organisation n'aurait sans doute pas pu trouver les ressources financières. Parfois encore, une association aura simplement envie de bénéficier d'un regard extérieur, d'une personne qui va partager son expérience et venir renforcer des compétences qui existent déjà au sein de l'organisation. Dans ce sens, La Fondation Compétences Bénévolat a présenté une forme de bénévolat dans lequel des associations à but non-lucratif peuvent bénéficier de conseils et de suivis gratuits de professionnels de divers milieux.

VOLONTAIRES, BÉNÉVOLES

POURQUOI ET COMMENT Y RECOURIR ?

ENJEUX ÉTHIQUES ET PRATIQUES

LUNCH AGORA AGOEEER INSOS GENÈVE



Une association qui souhaiterait, par exemple, revoir entièrement son image et sa communication pourrait être « coachée » par un professionnel dans les différentes étapes de son projet.

Un des dénominateurs communs entre bénévolat et volontariat est l'envie qu'ont des hommes et des femmes de rendre service. Que ce soit en donnant de leur temps, leurs compétences, ou les deux en même temps. La motivation des bénévoles est grande. Il convient donc de se souvenir qu'il y a et des prescriptions qui régissent toute forme d'activité bénévole ou volontaire. Des règles de bonne pratique à connaître.

Nous vous proposons de continuer avec une présentation de deux organismes qui œuvrent dans notre canton pour promouvoir le bénévolat et qui ont des liens avec insieme-Genève. Ce sont leurs représentantes qui vous en parlent.

Le Centre Genevois du Volontariat – CGV

Mme Lola Sasson, Présidente

Le CGV est né en 1973 de l'expansion d'un groupe de chauffeurs bénévoles géré par le Centre social protestant - CSP dans les années 70. Son efficacité à répondre aux demandes de transports des personnes isolées, âgées, voire handicapées vers l'hôpital ou d'autres lieux médicalisés, fit réfléchir un groupe d'assistants sociaux et de bénévoles sur l'opportunité d'élargir le bénévolat à d'autres formes d'entraide.

Après un temps de réflexion et le recrutement d'une équipe fiable de bénévoles, notre première initiative fut de répondre au fléau de notre temps : la grande solitude de nos aînés.



Ne croyez pas que cela fut facile : personne ne voulut d'abord recevoir un bénévole, « un étranger dans la maison ! ». Pour cela les assistants sociaux de quartier nous ont beaucoup aidés, mettant personnellement en contact deux personnes. Par la suite, le bouche-à-oreille a fait merveille et c'est encore le cas aujourd'hui.

Après les activités bénévoles relatives aux transports et aux visites à domicile, le CGV s'est développé au gré des demandes individuelles ou issues des différentes institutions (enseignement, animation, travaux de bureau, vestiaires, boutiques) mais aussi des crises économiques (précarité, participation au « Samedi du partage ») et politiques (aide aux réfugiés).

Dans les années 80, deux assistantes sociales de Pro Infirmis, très confiantes dans le rôle des bénévoles, avaient demandé au CSP de participer à la recherche de personnes susceptibles d'assurer du baby-sitting auprès d'enfants handicapés, puis de seconder les mères toujours surchargées, membres de l'APMH (actuellement insieme-Genève). C'est ainsi qu'en 1987 est née l'Association Genevoise d'insertion Sociale - AGIS devenue aujourd'hui une référence dans le domaine de l'aide aux jeunes en situation de handicap. J'avais moi-même, par intérêt pour le monde du handicap, accepté la présidence de cette association et j'ai vu naître pendant 10 ans des groupes divers réunis autour du partage de loisirs avec de jeunes enfants, puis avec des adolescents et jeunes adultes.

Une autre idée qui a fait bien du chemin est l'introduction à Genève de bénévoles dans

les musées et autres lieux de culture. Ceci après avoir constaté qu'ils avaient partout leur place aux Etats-Unis, en Italie et en Grande-Bretagne notamment. Chaque monument, chaque musée, chaque lieu de culte ayant quelque importance offrait un accueil aux visiteurs, assuré par des bénévoles.

Dans notre ville, c'est au Musée d'Art et d'Histoire en 1985 que le projet se concrétisa grâce à son directeur Monsieur Lapaire qui accorda sa confiance aux premiers bénévoles dûment préparés pour accueillir le public. La Maison Tavel qui ouvrit ses portes l'année suivante vit également un groupe se constituer.

Aujourd'hui, une cinquantaine de bénévoles sont actifs dans ces musées et divers lieux de culture (expositions temporaires, théâtres, concerts) et depuis un an déjà au nouveau musée d'ethnographie, le MEG.

Parmi les dizaines d'activités sociales, culturelles et sportives qu'offre aujourd'hui le CGV à ses 1500 bénévoles, il en est une qui, deux fois par an, monopolise l'activité de son équipe de travail : c'est le recrutement et le placement de centaines de bénévoles dans les magasins dans lesquels se déroule le « Samedi du partage » (en novembre dernier 900 bénévoles dans 75 magasins). Il s'agit d'inciter le public à acheter des denrées non-périssables et d'hygiène au profit des institutions qui offrent tout au long de l'année des repas chauds et des colis aux plus défavorisés de nos concitoyens. Et nos bénévoles font merveille : 250 tonnes de marchandises ont pu être récoltées en 2014 grâce à eux et à la générosité du public.

Depuis quarante ans, contre vents et marées, le CGV est un vaisseau très stable qui essaie à chaque nouvelle vague de laisser s'amarrer ceux qui ont besoin d'être secourus.

Contact :

www.volontariat-ge.org / cgv@swissonline.ch

022 736 82 42

L'Association Genevoise d'insertion Sociale - AGIS

Mme Myriam Lombardi, Secrétaire générale

L'AGIS, c'est avant tout une histoire de cœur et d'amitié, le trait d'union entre handicap et bénévolat.

Dans le milieu des années 80, quelques parents d'enfants handicapés discutent de la façon dont leurs enfants pourraient se faire des copains et se créer un réseau social autre que leur famille.



De ces discussions émerge l'idée de créer une association qui aurait pour vocation de mettre en relation des bénévoles avec des personnes handicapées.

C'est ainsi que depuis 28 ans, l'AGIS a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitié. Elle est reconnue d'utilité publique et est subventionnée par l'Office Fédéral des Assurances Sociales, le canton de Genève et les dons privés. Elle est gérée par une équipe de professionnelles et un comité.

L'activité principale de l'AGIS est la mise en contact entre une personne bénévole et un enfant, adolescent, adulte ou sénior en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel, dans le but qu'ils partagent un temps de loisirs autour d'une activité commune: balade, jeu, cinéma, jouer au parc, restaurant, soutien scolaire, baby-sitting, assister à un match de hockey/foot, accompagnement à une thérapie, initiatives culturelles, shopping, lecture, visite à l'hôpital, cuisiner un repas, déguster une pâtisserie, aller à la piscine, ludothèque, etc.

Les objectifs poursuivis par l'AGIS sont :

- > Soutenir l'équilibre familial.
- > Favoriser les liens en dehors de l'institution et du cadre familial.
- > Améliorer la qualité de vie.
- > Faciliter l'intégration par des activités de loisirs.
- > Encourager l'entraide et le partage entre citoyens.

Pour ce faire, l'AGIS recherche et forme toute l'année exclusivement des personnes bénévoles de tous âges, de toutes formations, motivées par l'envie de lier des connaissances et sensibilisées au domaine du handicap. La mission du bénévole est de partager du temps de

loisirs, de créer des liens et construire pas à pas une relation privilégiée avec la personne handicapée. La fréquence des rencontres varie d'une fois par semaine à une fois par mois et un engagement d'une année au minimum est demandé aux bénévoles.

Tous les bénévoles engagés à l'AGIS offrent de leur temps pour partager un moment de complicité, en procurant une véritable bouffée d'oxygène aux familles et aux proches. Le bénévole s'adresse bien à la personne, au-delà de son handicap et de sa maladie en amenant par sa qualité de présence, un espace essentiel pour (re)trouver l'apaisement, l'estime de soi ainsi que la joie.

Comment bénéficier des prestations de l'AGIS:

Il faut tout d'abord prendre contact avec le secrétariat pour convenir d'un rendez-vous afin d'évaluer la demande. La rencontre se fait en général au domicile de la personne afin de prendre connaissance de la situation, de l'environnement dans lequel elle vit, des besoins et souhaits particuliers.

Après un temps d'attente qui varie de quelques jours à quelques semaines, le travailleur social retourne auprès de la personne handicapée avec la personne bénévole pour les présentations, poser le cadre des rencontres et apprécier si le courant passe de part et d'autre. Si la famille/éducateur le souhaite, un temps d'adaptation peut être envisagé où un parent/éducateur reste avec la personne bénévole afin de faciliter le début de la relation et que s'établisse un début de confiance.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par le travailleur social du secteur concerné auprès du bénévole, mais également auprès de la famille/institution pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Pour bénéficier des prestations de l'AGIS, il faut devenir membre de l'association en s'acquittant d'une cotisation annuelle de CHF 80.-

L'AGIS a remporté le « Prix suisse du bénévolat 2013 » et avec la somme gagnée, a produit cinq courts-métrages de 2 minutes afin de promouvoir le bénévolat. Visionnement sur le site internet de l'association.

Contact :

www.agis-ge.ch / info@agis-ge.ch

022 308 98 10

Nous avons interviewé séparément un duo composé d'une bénévole de l'AGIS et d'une maman dont le fils est accompagné par cette bénévole. Ces deux témoignages illustrent à merveille l'importance et la complémentarité de ces rencontres.

(Propos recueillis par Virginie Gorgerat)

Témoignage de Patricia, bénévole à l'AGIS

Pouvez-vous nous dire pour quelle raison vous vous êtes intéressée à l'AGIS ?

Puéricultrice de formation, j'ai toujours travaillé en lien avec les enfants. Mon mari et moi avons également été famille d'accueil pendant 10 ans. Puis je me suis dit qu'une manière de continuer mon activité était de m'engager auprès d'associations diverses, mais toujours en rapport avec les enfants. C'est comme ça qu'un jour, suite à la parution d'une annonce, je me suis présentée à l'AGIS. J'interviens auprès de Tomas et sa maman depuis plus de 3 ans, tous les mardis après-midi.

Que faites-vous du temps passé avec Tomas ?

Je l'accueille à son retour de l'école, et nous organisons notre après-midi en fonction de ses envies et du temps. Cela peut être des balades à pieds ou en voiture, ou alors on reste à la maison et on prend le goûter, on chante, on fait des massages.

En fait, je lui propose des choses et il me fait comprendre ce qu'il a envie de faire ou pas, mais c'est moi qui m'adapte à lui. L'important pour moi est de faire passer à Tomas un moment agréable.

Sa maman et moi avons la même façon de voir les choses, nous sommes d'accord sur la manière d'aborder les activités pour Tomas.

Au fil du temps, j'apprends à décrypter ses mystères, et avec lui chaque petit progrès me paraît extraordinaire. C'est un petit garçon avec qui je me sens bien et qui m'apporte beaucoup de joie.

Pourquoi avoir choisi la formule du bénévolat? Etes-vous satisfaite de ce statut ?

En fait, si je devais être payée pour ce que je fais, je ne le ferais tout simplement pas.

Ayant la chance de ne pas avoir besoin d'un travail rémunéré, il m'a toujours paru normal et naturel de donner de mon temps.

Le bénévolat permet de ressentir une grande liberté d'action et les relations peuvent librement évoluer vers de l'amitié, ce qui est plus difficile s'il y a rapport d'argent. Avec la maman de Tomas, tout est basé sur la confiance et la complicité. Je peux dire que nous avons toutes les deux de la chance de nous être trouvées.

Témoignage de Solange, maman de Tomas

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, vous et votre fils ?

Tomas est un enfant charmeur, impossible de résister à sa petite bouille. Il est un doux mélange de tendresse et de fermeté, de compétences et de difficultés. Quand il nous fait ses grands sourires, il nous montre toute sa présence et son ouverture au monde, auxquelles nous aimerions avoir plus souvent accès. Comment ne pas être touchée par un enfant aussi doux, joyeux et sensible !

En tant que maman, je suis attentive au bien-être de Tomas et toujours enthousiaste à l'idée de lui faire vivre de nouvelles expériences : la musique, le cinéma, l'équitation, la mer, la montagne ou la ville. Les escapades en train, en voiture et en bateau. Les balades à vélo, en trottinette. Les moments de détente aux bains thermaux, à la piscine et surtout les plaisirs gourmands des goûters au chocolat ! En vacances, nous aimons nous mettre en « mode boussole », loin des contraintes du quotidien. Nous prenons le temps de vivre et savourons le bonheur d'être ensemble, tout simplement.

En termes de garde, quelle est votre organisation ? Quels sont vos besoins ?

Tomas a 9 ans. Il va à l'Ecole spécialisée la Petite Arche et il s'y sent bien. Nous apprécions la qualité et la pertinence de l'accompagnement proposé par la Fondation Ensemble, sans compter qu'il y a une véritable inclusion des parents dans le projet de l'enfant.

Travaillant à temps partiel, j'ai la chance de pouvoir organiser mon horaire de travail pour passer un maximum de temps avec Tomas. Je suis présente tous les matins, pour le départ à l'école et également, quatre après-midis pour l'accueillir après l'école.

Néanmoins, les horaires des écoles spécialisées (9h00-15h30) sont contraignants pour un parent qui travaille. Dans ces conditions, j'ai fait appel à l'Association AGIS pour un soutien à domicile une fois par semaine. Aujourd'hui, et ce depuis trois ans, Tomas et moi pouvons compter sur la présence indéfectible de Patricia.

Depuis quand faites-vous appel à l'AGIS et dans quel but ? Comment cela s'est-il déroulé ?

J'ai poussé la porte de l'AGIS, il y a de cela 3 ans. Mon objectif premier était d'élargir le cercle des personnes de confiance autour de Tomas. Les démarches entreprises jusque-là avec d'autres services de garde payants n'ont pas eu de résultats satisfaisants. Je cherchais une personne de confiance souhaitant s'engager avec Tomas et moi sur le long terme. Madame Alexandra de Coulon, coordinatrice du secteur enfants-adolescents à l'AGIS, nous a présenté Patricia. Dès les premières rencontres, nous avons eu un très bon feeling. La première fois que Tomas est resté seul avec Patricia, en rentrant à la maison, je les ai retrouvés en train de lire une histoire. Tomas était assis sur les genoux de Patricia, la tête posée contre son épaule. A ce moment-là, j'ai su qu'il se sentait bien avec elle et que tout se passerait bien entre les deux.

Qu'appréciez-vous dans le concept de bénévolat ? Quelle est la plus-value par rapport à l'intervention d'une personne de votre environnement ou d'un service rémunéré ?

Pour moi le bénévolat est avant tout un don de soi. S'engager bénévolement, c'est mettre son temps, son savoir, ses compétences et ses expériences au service des autres.

Ce que j'apprécie tout particulièrement chez Patricia, c'est le regard qu'elle porte sur Tomas ainsi que la spontanéité avec laquelle elle interagit avec lui. Elle le voit au-delà de ses limites; un petit garçon avec qui il faut tester et expérimenter sans cesse de nouvelles choses. En tant que maman, c'est merveilleux de voir le plaisir que Patricia a à s'occuper de mon fils et de constater tout le bien qu'elle lui apporte. Notre rencontre avec Patricia m'a profondément touchée. Je lui suis extrêmement reconnaissante pour toute la bienveillance qu'elle a toujours manifestée à l'égard de Tomas. Lorsque nous avons la chance de côtoyer une personne dévouée et digne de confiance, il est difficile de lui rendre, au moins en partie, toute sa sollicitude. Tomas et moi remercions Patricia du fond du cœur pour toute sa générosité.



Merci également à l'Association AGIS, pour cette merveilleuse rencontre humaine !

Le bénévolat entre le cœur et la raison

Titre d'un ouvrage de Suzie Rochibaud, édité en 2004 mais qui rendait déjà compte de la situation du bénévolat telle que nous la vivons aujourd'hui dans ses tensions avec l'Etat. Pour la suite de notre dossier, nous avons choisi de partager avec vous une version simplifiée et librement adaptée de cette édition que vous pouvez découvrir ci-dessous.

En tout temps, l'organisation sociale révèle des formes où la charité revêt une grande importance. Depuis l'Ancien Testament, où l'engagement de secourir son prochain est un devoir, le bénévolat apparaît comme une manière d'être ensemble, une façon de marquer son rapport à l'autre, et constitue le support indispensable de tout lien social. Au Moyen-âge, on retrace ce même souci du resserrement des liens humains. En France se développent, à cette période, des établissements créés à l'instigation de l'Église. Les institutions religieuses et la famille forment alors des réseaux d'entraide. De plus, au terme de cette période, la communauté offre aussi des services d'assistance à ses membres. Elle prend en charge les indigents, les malades et les orphelins. Au XVIII^e siècle, à la vision ancienne et désespérante du poète latin Plaute: « Homo homini lupus » (l'homme est un loup pour l'homme), s'oppose celle, consolante, de Voltaire qui met en valeur la « bienveillance naturelle » de l'être humain pour ses semblables. La poursuite de cette incursion, mais cette fois-ci dans le romantisme et l'univers de ses grands écrivains tels Zola, Hugo et Sand, laisse découvrir à travers la pratique ouvrière la naissance du bénévolat moderne. Alors que de l'autre côté de la Manche, à l'ère victorienne, se développe la croyance en la philanthropie pour sauver la nation d'un bouleversement social majeur, en France, l'influence de la philosophie des Lumières transforme les notions de charité et de bienfaisance en éléments modernes de droit et d'assistance. La pauvreté, jusqu'alors considérée comme un vice, s'explique par l'absence de structures sociales adéquates.

À la fin du XIX^e siècle, le bénévolat demeure, mais le volontariat prend place. Cette pratique ne dépend plus de la charité religieuse et de valeurs communes, mais d'une nécessité, d'un tribut que la société industrielle demande comme complément indispensable de la production de biens et de services. On assiste à l'abandon d'une bienfaisance au profit d'une exigence commandée par une insuffisance de ressources.

Ainsi, les mouvements ouvriers catholiques et laïcs ont joué un rôle prépondérant dans la réponse à apporter aux besoins sociaux et ont été les initiateurs de diverses activités bénévoles. L'Église et la famille ont aussi exercé un rôle primordial en venant en aide de façon spontanée à chacun de ses membres et en prêtant secours aux gens du voisinage. Dans la 1^{ère} partie du XX^e siècle, la notion de justice sociale a remplacé le bénévolat de « charité » pour une forme de satisfaction personnelle bien légitime, et l'action bénévole sera considérée comme un instrument de changement dans la société.

Après la prise en charge progressive de l'assistance par l'État, le bénévolat devient suppléatif. Il prend alors le nom de volontariat. La différence est grande entre la traditionnelle dame patronnesse qui occupait ses heures de loisir au sein d'œuvres charitables et les bénévoles militants qui souhaitent une égalisation des conditions de vie. Le bénévolat exprime donc, à travers ses configurations, le renouvellement des formes du social.

En effet, la crise économique, les bouleversements sociaux à l'échelle planétaire, telle la mondialisation des marchés et des échanges, réactualisent le débat sur l'omniprésence de l'État et provoquent un questionnement sur l'efficacité des services publics. Parallèlement à la structure économico-sociale, l'on assiste à la naissance d'une multiplicité d'initiatives prises en marge du pouvoir. L'engouement pour la création de réseaux sociaux ne constitue pas un rétrécissement individualiste, mais représente plutôt un effort pour contrer l'influence des facteurs extérieurs, une manière de créer de nouvelles formes de solidarité. **Un nouveau social s'invente ainsi : il doit favoriser le maintien de la cohésion sociale après la perte du caractère providentiel de l'État.** C'est donc dans cette perspective qu'il convient d'apprécier l'évolution des groupes bénévoles qui, dans le remodelage de leurs rapports à l'État, passent par une série progressive de transformations. Face à une économie qui s'essouffle et à un gouvernement qui n'est plus à même d'assurer à lui seul tous les services à la collectivité, le bénévolat montre une remarquable capacité d'adaptation qui n'en comporte pas moins des enjeux importants.

L'action bénévole ne peut s'effectuer que si elle implique, en tout premier lieu, la présence d'au moins deux acteurs qui agissent dans le cadre d'un groupe. De plus, le lien social qui la supporte se déploie obligatoirement sur la toile de fond d'une division des rôles entre un aidant et un aidé, en fonction de laquelle se départagent le travail bénévole, dans le premier cas, et l'avantage qu'en retire le bénéficiaire dans le second. Enfin, ce genre d'intervention est administré sans contrepartie pécuniaire et sans contraintes – sauf celles que l'individu accepte lui-même – et, au surplus, se prodigue dans un désintéressement de la part du donateur.

Le critère de la compensation pécuniaire peut sembler volontiers réducteur. N'y a-t-il pas des rétributions de nature non pécuniaire mais parfois tout aussi efficaces ? Certes, la réciprocité est souvent une composante du bénévolat, du moins si l'on accepte de considérer la notion d'échange en termes larges. Du reste, une action totalement à sens unique, la vision d'un unilatéralisme parfait relève, à l'évidence, d'un idéalisme que dément la complexité des choses. La compensation pécuniaire veut dire simplement que le mercantilisme n'est pas le fondement premier du bénévolat. **Celui-ci existe tant qu'il relève d'une autodétermination de soi, d'une capacité à dire « je m'engage pour l'autre » sans que personne n'oblige le donateur du service en question.**

Évidemment, l'action bénévole recouvre une grande variété de formes, de buts et de significations, et demeure beaucoup plus qu'une réponse aux problèmes sociaux et au désistement de l'État-providence. **Mais voilà que les personnes qui apportent réconfort et soutien aux individus dans le besoin vivent un certain essoufflement. Par exemple, la plupart des groupes bénévoles soulignent les difficultés qu'ils rencontrent au chapitre du recrutement et du maintien des membres à leur engagement.** Actuellement, c'est le bénévolat de services directs qui offre les plus nombreuses sources de désillusion pour les bénévoles. Les exigences qui entourent l'exercice du bénévolat dans le domaine des services de santé et des services sociaux s'accommodent mal de la liberté que les individus y réclament. Les contraintes et les formalités imposées dans le cadre de l'exercice bénévole semblent éloigner les individus de cet engagement, à tout le moins celui réalisé à l'intérieur d'une structure.

Certes, le bénévolat – *benevolus*, du latin *bene*, « bien » et *volo*, « je veux » – dont le substantif fut d'ailleurs honoré par le dictionnaire Robert en 1954, ne représente pas en soi une nouveauté. L'inédit tient à la remise en question des rapports entre les différents agents de la vie en société qu'il provoque. **À l'horizon de ce paysage bénévole en mutation, pointe donc la nécessité de donner un aperçu des répercussions que peut engendrer la revalorisation du rôle socio-politique de la gratuité.** Dans la pratique actuelle du bénévolat on constate l'utilisation politique que l'on fait de la gratuité dans un contexte d'après-crise et de son cortège de solutions néolibérales.

Si le christianisme a fait une vertu divine et a appelé charité l'espèce de bienfaisance qui porte chaque individu à soulager les maux qui frappent à sa porte, diverses thèses s'affrontent pour expliquer le phénomène du bénévolat. **Le bénévolat ne relève pas uniquement d'une action individuelle, mais d'une activité qui s'insère dans une structure collective s'articulant autour d'une conception de vie en société et tout particulièrement d'un type d'organisation sociale.**

En outre, ce que l'on pose comme problème en étudiant le bénévolat, c'est la redéfinition de la place et du rôle de l'État, et le contrat que ce dernier fixe avec les groupes bénévoles. Les solidarités immédiates apparaissent comme une solution dans un contexte où il y a moins de ressources financières et de plus en plus de dépenses.

Une réflexion sur l'action bénévole moderne va bien au-delà des motivations individuelles qui poussent les individus à agir. En effet, elle permet d'éclairer, de manière nouvelle, les relations entre la société civile et l'État. Toutefois, en dépit de la transformation des groupes, il sera possible d'observer la permanence du don dans la gestion des rapports sociaux, bien que ses formes puissent varier considérablement d'une époque à l'autre. **Somme toute, une même préoccupation semble s'imposer en toile de fond du bénévolat : les appels**

du cœur ne sont pas toujours compatibles avec les réponses de la raison, voire de la rationalité moderne.

*Une édition électronique réalisée à partir du livre de Mme Suzie Robichaud, **Le bénévolat. Entre le cœur et la raison.** Préface de M. Vincent Lemieux. Chicoutimi, Québec, Les Éditions JCL inc., septembre 2003, 272 pp. Édition revue et corrigée, septembre 2003. Autorisation accordée par l'auteure et par l'éditeur, M. Jean-Claude Larouche, pdg des Éditions JCL inc le 21 avril 2004. http://classiques.uqac.ca/contemporains/robichaud_suzie/le_benevolat/le_benevolat_intro.html*



insieme-Genève et le bénévolat

Les associations insieme, en faveur des parents de personnes avec un handicap mental, sont régies par le droit suisse des associations. Comme précisé dans l'introduction de ce dossier, la constitution même d'une association repose sur le principe du travail bénévole. C'est le cas d'insieme-Genève : un comité de membres entièrement bénévoles, des délégués représentant les parents auprès de différents organismes publics et privés, des membres actifs participant à des groupes de travail et des équipes de bénévoles qui apportent une aide concrète aux actions proposées à ses membres.

Dans les actions de l'association, différents types de bénévolat se distinguent :

1. La défense des intérêts

Cette catégorie recense le travail des membres du comité pour diriger l'association, leur implication toujours bénévole dans des projets visant à relayer la voix des familles auprès des autorités, à donner les lignes directrices aux travaux prioritaires effectués par le secrétariat, à établir des liens avec des organismes (associations, institutions et fondations) œuvrant dans des domaines comparables. Des membres de l'association sont également les délégués des familles dans divers organismes pour transmettre leurs attentes et leurs besoins. D'autres membres prennent ensuite la responsabilité d'organiser et de gérer des groupes de travail pour réfléchir, puis agir dans des domaines prioritaires pour les membres d'insieme-Genève (création de places en institutions, unification de la facturation dans les institutions, intégration scolaire, vieillissement, etc.). On constate, au fil des ans, que nombre d'avancées dans le domaine du handicap mental à Genève ont pu aboutir grâce à l'impulsion donnée au sein de ces groupes de travail, à leurs rapports envoyés aux autorités, aux motions déposées au Grand-Conseil, aux auditions parlementaires et de nombreux échanges.

En 2014, le travail au sein d'insieme-Genève se répartit ainsi :

11'028 heures de travail rémunéré

7'742 heures de travail bénévole

Nous vous proposons à présent le portrait d'un membre actif d'insieme-Genève illustrant l'implication bénévole dans le domaine de la défense des droits.

Portrait de M. Philippe Grand

Philippe est réalisateur indépendant, il a travaillé 37 ans au sein de la RTS avant de prendre une retraite anticipée et devenir indépendant. Avec son épouse Catherine, ils ont 3 enfants, l'aînée a 33 ans, puis sont nés une fille et un garçon, des jumeaux. Leur 2ème fille, âgée aujourd'hui de 31 ans est atteinte d'autisme. Sa maman constate dès l'âge de 6 mois que Muriel se développe « différemment » et c'est elle, la première, qui évoque la possibilité que leur fille soit atteinte d'autisme.



Lorsque Muriel a 5 ou 6 ans, Philippe reprend la tradition familiale – son père était militant syndical – qui consiste à ne pas rester seul dans son coin lorsque l'on est confronté à un problème. Catherine et lui rejoignent d'autres parents d'enfants autistes et forment un groupe qui a pour objectif de partager des informations, de se soutenir mutuellement et, déjà à la fin des années 80, de trouver des solutions pour l'accueil en institutions des personnes autistes.

Deux volets de cette action sont importants à ses yeux, celui du partage et de la solidarité puis celui de l'efficacité lorsque l'on regroupe ses forces. C'est dans ces mêmes années que Philippe rejoint le comité de l'APMH, actuellement insieme-Genève. Ensuite, il s'investira au sein du conseil de fondation de la Fondation Ensemble, qui défend les valeurs mises en place par les parents, puis du conseil de fondation d'Aigues Vertes. Alors que Muriel n'a jamais de problème de comportement, il se place spontanément, mais surtout par solidarité, comme le porte-parole des parents d'un enfant « plus compliqué ». Au sein d'insieme-Genève, Philippe a trouvé une liberté de penser qui a fait qu'il s'y sent à l'aise. Il reconnaît l'importance des institutions, des théories, des livres... Mais ce qui est le plus important pour lui ce sont les personnes, les gens sur lesquels on peut compter, compétents, déterminés, tant parmi les professionnels que parmi les décideurs politiques.

Il y a une dizaine d'années, Philippe intensifie son activité au sein du groupe de réflexion et d'action sur le handicap sévère. Ce groupe, par ses connaissances de la problématique et son travail de synthèse concernant les besoins de prises en charge des personnes atteinte d'un handicap sévère, est à l'origine de la mise en place d'une structure intermédiaire. La structure Kaolin, gérée par les Etablissements Public pour l'Intégration – EPI, a la particularité d'offrir un encadrement tant infirmier que socio-éducatif à ses résidents avant qu'un placement institutionnel ne soit possible pour eux. Aujourd'hui, la création d'une 2ème structure intermédiaire est en cours et Philippe fait à nouveau partie du groupe de travail des EPI et de l'Unité de Psychiatrie du Développement Mental – UPDM en tant que représentant

des parents. Outre cet investissement, Philippe est un bénévole actif au sein du groupe facturation de l'association. Grâce à ce groupe, une unification de la facturation dans les différents Etablissements pour Personnes Handicapées – EPH du canton a donné lieu à la mise en place de directives. Une augmentation du forfait pour les dépenses personnelles, dont le montant n'avait pas été revu depuis 17 ans, a également abouti et aujourd'hui une mise à jour et un bilan vont être réalisés par ce groupe.

« Lorsque l'on met les mains dans le cambouis, il faut aussi accepter que cela ne se passe pas toujours comme prévu mais il faut persévérer, toujours persévérer », Philippe sait de quoi il parle lui qui dit « être lié au destin de Muriel jusqu'à sa mort ». Il ne peut donc pas arrêter car il sait que sa fille est dépendante de la collectivité. Ainsi, 6 familles se sont réunies au sein de la Fondation Ensemble pour mettre en place, avec la direction de l'Essarde, un projet de lieu de vie dans le nouvel éco-quartier des Vergers, sur la commune de Meyrin, où, en 2017, 2 appartements pouvant accueillir chacun 4 personnes viendront agrandir les lieux d'accueil gérés par cette fondation.

Dans leur investissement bénévole pour la cause et la défense des droits des personnes mentalement handicapées et de leurs familles, Philippe et son épouse ont toujours travaillé main dans la main. Grâce au bénévolat, ils ont rencontré d'autres parents dans des situations comparables à ce qu'ils vivaient et ont développé des amitiés fortes. Leur action commune de bénévolat pour le respect de droits des personnes a également eu un impact psychologique sur Catherine et Philippe qui ont trouvé dans l'investissement collectif une véritable possibilité de devenir acteur de leur destin.

Merci Philippe !

2. Le soutien à la réalisation de nos actions

Un certain nombre d'actions et de manifestations ne pourrait être possible sans l'aide indispensable de nos membres bénévoles. Parmi les plus anciennes prestations proposées aux familles on trouve celle du groupe de bénévoles de Belle-Idee. La prestation offerte par ce groupe aux personnes mentalement handicapées, hospitalisées à Belle-Idee ou accueillies dans des institutions du canton, consiste à des sorties, balades et goûters trois fois par semaine.

Avec 3'960 heures par an, cette action comptabilise plus de la moitié des heures de bénévolat d'insieme-Genève.

Dans le cadre du pique-nique annuel des bénévoles du 16 juin 2015, nous avons récolté les témoignages de participant-e-s que nous vous transmettons ci-dessous :

Une bénévole envoyée par l'Hospice général qui accompagne en balade trois fois par semaine, depuis une année, une à deux personnes mentalement handicapées :

« J'ai plutôt l'habitude de travailler avec des personnes âgées, mais je trouve que c'est une expérience enrichissante et que les personnes dont le groupe s'occupe sont très attachantes. Le regard des gens dans la rue fait beaucoup réfléchir, on se dit qu'on peut tous, à un moment donné, avoir besoin d'aide et d'assistance. On doit être conscient que si on ne vient pas, la personne dont on s'occupe habituellement n'aura sans doute pas droit à sa sortie, alors on s'engage vraiment. Les éducateurs nous font confiance en nous donnant la responsabilité de personnes handicapées, alors on ne veut pas les décevoir. On sent qu'Anne-Marie Oberson et Viviane Jost, les responsables de notre groupe, font ça avec leur cœur, tout ça me touche beaucoup, j'aime vraiment ce que je fais. »

Une bénévole, présente une fois par semaine depuis une quinzaine d'années :

« Avec le temps, j'ai changé de personne car je me déplace plus lentement maintenant et je n'arrive pas à suivre tout le monde. Il y a une très bonne ambiance au sein du groupe de bénévoles, les personnes dont on s'occupe sont extrêmement attachantes et uniques. Les institutions et les personnes handicapées comptent sur nous et il est vraiment important de prévenir si on a un empêchement. Je suis consciente que tout cela repose uniquement sur la bonne volonté et l'investissement d'Anne-Marie et Viviane qui font un travail formidable. »

Un infirmier de Kaolin, structure intermédiaire des EPI, depuis son ouverture :

« L'intervention de ce groupe de bénévoles permet aux personnes handicapées d'être en contact avec d'autres personnes que l'équipe éducative. Ces dernières ont l'avantage de poser un autre regard sur elles, plus humaniste, moins formaté. »

Les parents d'une personne bénéficiant de ces balades :

« C'est formidable ces sorties, les bénévoles sont formidables, tout est formidable ! »



La seconde action d'envergure d'insieme-Genève, qui ne pourrait exister sans l'implication des bénévoles, est l'organisation de la vente annuelle de cœurs en chocolat et de l'aide logistique au secrétariat :

120 bénévoles sont investis dans la vente annuelle de cœurs en chocolat qui permet à l'association d'une part de trouver des fonds pour ses activités non-subsidées et d'autre part de faire connaître ses activités à la population du canton.
1'134 heures de bénévolat sont offertes pour organiser cette vente.
259 heures de bénévolat permettent d'offrir une aide logistique au secrétariat pour l'envoi de mailing à ses membres.

Dans le domaine du soutien à la réalisation de nos actions nous vous proposons le portrait d'une membre bénévole, illustrant mieux que des mots, ce dont nous parlons.

Portrait de Mme Maguy Schmutz

Maguy est née dans le canton de Berne et a grandi à Payerne au sein d'une famille simple. Elle est l'aînée de cinq enfants et a ainsi appris très jeune le sens du partage et de l'entraide. Ces qualités sont indissociables de sa personne et « le coup de main » en cas de besoin est spontané chez elle. Pour elle, le bénévolat est une chose naturelle. « Lorsque l'on est en bonne santé, on ne peut pas rester seul dans son coin ».



Deux expériences dans la vie de Maguy ont été décisives dans sa connaissance des personnes handicapées et ont déterminé par la suite son implication en tant que bénévole à l'association insieme-Genève.

A 19 ans, elle participait à une retraite à Crêt-Bérard lorsqu'elle rencontra des jeunes mentalement handicapés qui effectuaient un séjour à proximité avec leurs accompagnants. Des liens se sont tissés, tant et si bien que lorsqu'un moniteur du séjour est venu à manquer, l'équipe a proposé à Maguy de suppléer à ce manque et d'être intégrée en tant qu'aide-monitrice dans ce séjour.

Plus tard, le beau-frère de Maguy est devenu le papa de Viviane, une petite fille différente. « On fait des rires avec c'te gosse », c'est le cri du cœur de Maguy, qui a également participé à réconforter la grand-mère de Viviane qui se faisait beaucoup de souci pour l'avenir de sa petite-fille.

Entre-temps, Maguy a terminé ses études d'institutrice dans le canton de Vaud où elle a enseigné durant 2 ans et demi avant de partir pour Genève avec son mari Gabriel. A Genève,

elle enseigne encore une année, puis décide de cesser de travailler pour élever ses enfants. Comme le dit Maguy « j'ai arrêté de travailler et j'ai commencé à faire plein de choses ». Son mari a plus qu'un hobby, une véritable passion pour la Compagnie de 1602 : membre du comité puis président, il organise le cortège de l'Escalade et les différentes manifestations de la Compagnie. Maguy monte dans le train et devient de facto son assistante. S'en suivent 15 années de bénévolat pour la Compagnie de 1602. Elle décide de cesser cette activité en 1994 et de passer le témoin.

A cette époque, alors que ses deux enfants étaient encore à l'école, elle devient également une active bénévole de la Fédération des associations de Parents d'élèves du cycle d'orientation du canton de Genève – FAPECO et assure durant deux ans sa présidence.

Mais il faut préciser que Maguy, celle « qui n'attend pas que le grain de poussière lui tombe dans la main » avait parallèlement recommencé à travailler au sein du Département de la prévoyance et de la santé en tant que secrétaire dans le domaine de la coordination des Etablissements publics médicaux. Elle y a vécu le départ du conseiller d'Etat Jaques Vernet et l'arrivée de son successeur Guy-Olivier Segond, puis dès 1990, à partir de son poste de travail à la direction des ressources humaines des Institutions Universitaires de Psychiatrie de Genève – IUPG, elle a suivi la mise en place des Hôpitaux Universitaires de Genève – HUG. Finalement, elle a travaillé jusqu'à sa retraite en 2003 pour la Direction des ressources humaines des HUG et en garde de très bons souvenirs.

La Maguy surinvestie décide alors de prendre une pause « sans agenda » et de se faire plaisir en chantant. Elle a toujours eu plaisir à chanter et cela déjà enfant dans sa famille. Elle développe une véritable passion pour le chant choral au sein de la chorale des Eaux-Vives mais comme on ne se refait pas, Maguy entre au comité de la chorale et s'attaque, bien sûr bénévolement, au triage, classement et archivage de plus de 1000 partitions entassées dans une armoire.

C'est par les parents de Viviane qu'elle entend parler pour la première fois des séjours de vacances d'insieme-Genève, dont sa nièce profite amplement. Maguy est membre de l'association depuis 1997; il y a une dizaine d'années, elle a pris contact avec le secrétariat « au cas où, si vous avez besoin ». Depuis lors, Maguy est devenue une bénévole du secrétariat très présente pour nous aider, au point que sans elle et son investissement, certaines de nos actions devraient trouver des solutions bien plus compliquées et onéreuses pour aboutir. Mailing pour les dossiers d'inscription des participants à nos séjours de vacances, étiquetage des cœurs en chocolat et confection de sachets avant la vente, vendeuse bénévole de cœurs, Maguy, quand elle le peut, est toujours partante.

Pour terminer ce portrait, Maguy partage avec nous une réflexion acquise au fil de ces années d'implication bénévole pour différentes causes. Pour elle, *« le bénévolat est une activité à haut risque : on oscille sans cesse entre l'esprit du don véritable et la tentation du péché d'orgueil »*.

Merci Maguy !

3. Civiliste et volontariat

Depuis quelques années, insieme-Genève est reconnue en tant qu'établissement d'affectation de personnes astreintes au service civil. Le service civil est le service de remplacement destiné aux personnes qui, pour des raisons de conscience, ne peuvent accomplir le service militaire. Les civilistes font un service d'une fois et demie la durée du service militaire. Ils s'acquittent de leurs obligations militaires en effectuant des travaux d'intérêt public dans plus de 4000 établissements d'affectation reconnus.

L'engagement de ces personnes au sein des activités de l'association se fait sur une base totalement libre et volontaire. Elles reçoivent un défraiement mais ont choisi insieme-Genève et ses actions pour effectuer leur service civil. Les rencontres avec ces volontaires sont très utiles à la réalisation des actions de l'association et riches en échanges avec les personnes mentalement handicapées.



4. Les salariés volontaires

Travailler en tant que salarié pour une association nécessite une acceptation des valeurs qu'elle défend. Ainsi, tout salarié dans le domaine associatif peut être amené à donner plus que ce qui est strictement inscrit dans son cahier des charges. Cet investissement est cependant volontaire et issu de la collaboration entre bénévoles et salariés. Lorsqu'il est bien géré, il est un plus, donneur des sens, à ce qui pourrait n'être qu'une façon de « gagner sa vie ».



De cette présentation du bénévolat au sein d'insieme-Genève, on retiendra que l'implication en heures des bénévoles représente une partie non négligeable de l'activité de l'association et des actions qui ne pourraient se réaliser sans eux. Ainsi la valeur associative du bénévolat reste entièrement applicable à insieme-Genève qui fêtera bientôt ses 60 ans d'existence.

Conclusion

Nombre d'autres associations se reconnaîtront également dans ce rappel des bases du bénévolat. Nous tenons à souligner pour conclure que si nous souhaitons continuer cette magnifique aventure du bénévolat associatif, il s'agit :

- > De ne pas pallier sans cesse à l'augmentation des besoins par le bénévolat, tant associatif que familial pour l'encadrement des personnes avec un handicap mental.
- > Que les autorités fédérales, cantonales et communales prennent leurs responsabilités face aux besoins grandissants des personnes avec un handicap mental (vieillesse, manque de places, besoins particuliers).
- > Que les membres des associations restent actifs et continuent à s'investir en nombre pour relayer la voix de leurs filles et fils auprès de la population et des pouvoirs publics.

Et pour terminer, nous reprenons les paroles du Professeur Fragnière qui rappelle le sens même du bénévolat dans lequel peut se reconnaître insieme-Genève.

Lever les obstacles plutôt que s'apitoyer

N'y allons pas par quatre chemins, le choix de l'action solidaire ne se décrète pas, il ne saurait s'exercer « d'en haut », il est porté par ces femmes et ces hommes, par ces groupes et ces mouvements qui se constituent au fil des jours et au fil des événements.

Ainsi, l'enjeu principal consiste non pas à organiser l'apitoiement sur les malheurs des uns et des autres ou sur les drames du temps, il convient plutôt de lever les obstacles pour permettre l'expression des mouvements venus « d'en bas ». Pour le dire autrement, l'action solidaire doit s'organiser, se donner les moyens d'une plus grande efficacité et d'un meilleur service mais elle ne peut reposer que sur une participation forte et effective de toutes les personnes concernées.

Prof. Jean-Pierre Fragnière, professeur honoraire HES-SO, Lausanne.

Extrait de l'article « Choisir et vivre la solidarité », Revue Pages Romandes, 02/2015, p.7.

*A celui qui frappe à la porte
on ne demande pas : « Qui es-tu ? ».
On lui dit : « Assieds-toi et dîne ».*

Proverbe sibérien

« Balade à Belle-Ideé »



Photos du dossier



- 1 Tomas et Patricia
- 2 Léo et ses copines
- 3 Elena et sa bénévole
- 4 Intégration d'un civiliste
- 5 Collaboratrices volontaires

Les acteurs d'insieme-Genève

Comité

Président
Vice-Présidente
Trésorier
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre

Augusto Cosatti
Anne-Marie Oberson
Freddy Sarfati
Philippe Bavarel
Barbara Fouquet-Chauprade
Christian Frey
Doriane Gangloff
Françoise Grange Omokaro
Romano Mazzolari
Jean-Yves Torchet
Harald Wittekind

Secrétariat

Secrétaire générale
Responsable communication et défense des intérêts
Responsable conseil aux familles et séjours de vacances
Responsable de projets et recherche de fonds
Secrétaire
Secrétaire
Secrétaire
Comptable indépendante

Céline Laidevant
Anne-Michèle Stupf
Françoise Mégevand
Virginie Gorgerat
Eliane Benzieng
Anne Jabaud
Sylvie Maillard
Patricia Fellay

Colonie de Genolier

Coordinateur-intendant
Lingère
Administration et secrétariat

Jean-Luc Defontaine
Anne-Lise Schwager
Virginie Gorgerat et
Anne Jabaud

Service de relèvements

Coordinatrice
Administration et secrétariat

Vesna Filipovic
Virginie Gorgerat et
Anne Jabaud

Représentations officielles

Commission cantonale d'indication
Conseil d'administration des EPI
Commission consultative transitoire de l'école inclusive
Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile

Céline Laidevant
Anne-Marie Oberson
Barbara Fouquet-Chauprade
Virginie Gorgerat

Représentations institutionnelles et associatives

Comité central insiame Suisse
 CI-Mailing insiame Suisse
 Commission art.74 insiame Suisse
 Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes
 Conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs
 Conseil de fondation de la Fondation Ensemble
 Conseil de fondation de la Fondation SGIPA
 Conférence de l'instruction publique
 Comité de l'association ACTIFS
 FéGAPH – Fédération genevoise des associations
 de parents et proches de personnes handicapées
 Relations internationales et insiame Suisse

Groupe de réflexion et d'action

Groupe de travail insiame-Genève / OMP

Groupe de travail insiame-Genève / Aigues-Vertes

Groupe de travail insiame-Genève / Cap Loisirs

Groupe de travail insiame-Genève / EPI

Groupe de travail insiame-Genève / Fondation Ensemble

Groupe de travail insiame-Genève / SGIPA

Groupe de travail insiame-Genève / UPDM

Commission séjours de vacances

Groupe cœurs en chocolat

Groupe recherche de fonds

Harald Wittekind
 Virginie Gorgerat
 Georges Baehler
 Marie-Claude Suchet
 Georges Baehler
 Anne-Marie Oberson
 Marc Joly
 Philippe Bavarel
 Carine Wyss

Augusto Cosatti
 Augusto Cosatti
 Céline Laidevant

Céline Laidevant
 Edouard Kiper
 Carine Wyss
 Céline Laidevant
 Christian Oestreicher
 Marie-Claude Suchet
 Céline Laidevant
 Françoise Mégevand
 Georges Baehler
 Céline Laidevant
 Françoise Mégevand
 Anne-Marie Oberson
 Céline Laidevant
 Françoise Mégevand
 Anne-Marie Oberson
 Marc Joly
 Céline Laidevant
 Françoise Mégevand
 Céline Laidevant
 Françoise Mégevand
 Anne-Marie Oberson
 Freddy Sarfati
 Lisette Pasche
 Augusto Cosatti
 Virginie Gorgerat

Groupe des bénévoles de Belle-Idée

Groupe « Petits Cafés »

Onex

Terrassière

Thônex

Action « cartes d'anniversaire »

Groupe frères et sœurs

Groupe handicap sévère et troubles associés

Groupe intégration

Groupe facturation

Groupe « Handicapés à Genève : pas de places ! »

Viviane Jost

Anne-Marie Oberson

Nelly Gazzola

Jocelyne Buri

Jocelyne Buri

Madeleine Ducret

Françoise Baehler

Françoise Mégevand

Anne-Marie Oberson

Barbara Fouquet-Chauprade

Georges Baehler

Augusto Cosatti



**Association de parents et d'amis
de personnes mentalement handicapées**

Rue de la Gabelle 7 - CH-1227 Carouge

Tél. 022 343 17 20 - Fax 022 343 17 28

info@insieme-ge.ch

www.insieme-ge.ch

CCP 12-12895-9

